

CONVOCAATION AU CONCOURS D'ENTREE Année scolaire 2020/2021

Suite à votre candidature au **concours d'entrée** au Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg, vous êtes invité à vous présenter, muni d'une pièce d'identité, le

Mercredi 23 septembre 2020

à l'accueil de la Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine 67076 Strasbourg

selon l'ordre de passage ci-joint (page 2).

INFORMATION IMPORTANTE

Le jour du concours d'entrée :

Merci de porter un masque, hors temps d'épreuves, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux concours d'entrée.

Les candidats-tes devront apporter un **jeu de partitions supplémentaire** pour le jury (les photocopies sont interdites).

Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat à tout moment, sans que cela ne préjuge du résultat de l'épreuve.

Les résultats des concours d'entrée seront donnés à l'issue des concours, en fin de journée, par affichage à la Cité de la Musique et de la Danse, et par publication sur le site du Conservatoire (rubrique « actualités » sur la page d'accueil) ainsi que par courriel. Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.

Les cours débiteront le **lundi 21 septembre**.

CONCOURS D'ENTREE
Mercredi 23 septembre 2020

Direction de chœur

Épreuve FM
Salle 20

Épreuve technique
Salle 20

Épreuve de direction
Salle 21

		Épreuve FM Salle 20	Épreuve technique Salle 20	Épreuve de direction Salle 21
Cycle I	GIACALONE FANNY	9h-10h	11h-12h	18:45
	LIENHARD CHARLOTTE			18:55
Cycle II	DOUARCHE-PIOGER ILYANA	non		19:05
COA	BERGOSSI ANTOINE	9h-10h		19:15
	GUYOT MAXIME			19:25
COP	JOUTARD CAMILLE			19:35-19:50